

En partenariat avec le MUSICIANS INSTITUTE de Los Angeles



# Vivre de la musique n'est pas une question de chance, c'est une question de savoir-faire



En place depuis 30 ans, M.A.I. se veut le centre de formation professionnelle des musiques actuelles amplifiées numéro 1 de France.

Premiers en France à avoir créé ce type de formation, nous sommes forts d'une expertise complète du métier de musicien professionnel des musiques actuelles et des compétences à acquérir dans ce domaine.

Notre puissance réside dans notre singularité :

- •un enseignement compact et précis, haut de gamme, dont l'excellence, la création, l'autonomie et la polyvalence sont les maîtres-mots.
- •une équipe pédagogique d'exception constituée de musiciens-artistes en activités et/ou acteurs principaux des métiers de la musique, confrontés de manière quotidienne aux réalités du métier, tous d'envergure nationale et internationale, connus et reconnus dans leur domaine d'action.
- •un lieu de rencontre unique, où se côtoient des musiciens/chanteurs, créateurs, techniciens du son, compositeurs, réalisateurs, de tous horizons, de toutes classes sociales, de tous parcours scolaires ou professionnels et d'esthétiques musicales différentes favorisant ainsi une effervescence culturelle riche et constante ainsi qu'une émulation de la créativité.

M.A.I. se veut être une maquette de la vie réelle.





Guitariste, chanteur, bassiste, batteur, claviériste: Bienvenue dans notre formation reine! Pour vivre de la musique, le "mono-talent" n'existe plus. Les artistes doivent, en plus de leurs technicité et virtuosité, acquérir des compétences pour être des performer scéniques, compositeurs, arrangeurs, managers et producteurs de leur propre carrière, maitriser tous les outils de la MAO, de la sonorisation, des techniques de videos, de l'anglais, du beatmaking et des nouvelles technologies.

# DE 1 À 3 ANNÉES DE FORMATION INTENSIVE À VOCATION INTERNATIONALE.

Partenaire du **Musicians Institute à Los Angeles**, les élèves ayant validé leur première ou deuxième année pourront également valider des "Credits" d'enseignement internationaux leur permettant de rejoindre le MI de Los Angeles à l'issue de la première ou deuxième année à MAI.

C'EST DONC 5 CHOIX DE PARCOURS QUALIFIANTS UNIQUES EN FRANCE.

### Parcours MAI uniquement en France

- 1/ Première année à MAI. Un an, 60 crédits d'enseignement. 2/ Première et deuxième année à MAI. Deux ans, 120 crédits d'enseignement
- 3/3 années à MAI = Validation du Bachelor Musicians Expert of Modern Music, 180 crédits d'enseignement.

### Parcours international France/USA

- 1/ Première année à MAI puis deuxième année au MI pour validation du diplôme "Associate of Arts in Performance » (90 crédits US). La première année à MAI valide 38 crédits de formation MI. Reste à valider au USA: 52 crédits.
- 2/ Première et deuxième année MAI puis 4 semestres au MI pour validation du Bachelor Of Music In Performance (180 credits US). Les deux premières années à MAI valident 68 crédits de formation MI. Reste à valider au USA: 112 crédits.



En trois ans, les artistes développeront de multiples champs d'expertise distincts mais complémentaires, maximisant ainsi leur singularité et leur employabilité. Partenaire de la FNEIJMA, M.A.I. Propose de valider, en plus de notre Bachelor, deux certifications professionnelles reconnues par l'État:

1/ Bachelor interne MUSICIAN EXPERT IN MODERN MUSIC.

2/ Certification RNCP IOMA (Interpréter une Ouvre de Musique Actuelle) de niveau 4.

3/ Certification AMMA (Artiste Musicien des Musiques Actuelles) de niveau 5.

La première année, MUSIC PERFORMANCE, est commune (tronc commun) avec la formation ARTISTE MUSICIEN / CHARGÉ DE PROJET EVENEMENTIEL. Le choix de parcours bachelor ne s'effectue qu'à partir de la deuxième année. (Possibilité de n'effectuer que la première année = parcours hors Bachelor)

# TRIPLE DIPLÔME MULTICOMPÉTENCES

### **MUSICIAN EXPERT IN MODERN MUSIC**

- Le (la) titulaire diplômé(e) est capable de:
- -Maitriser son instrument et ses différentes techniques de jeu (accompagnement, solo, improvisation, harmonie) en adéquation aux différentes esthétiques majeures des musiques actuelles
- -Connaitre et restituer les grands styles et œuvres majeures des musiques actuelles (Rock, Blues, Jazz, Pop, Funk, Groove, Métal, Chanson, Musiques du monde, Electro, etc...)
- -Identifier les moyens techniques et matériels nécessaires à la mise en œuvre de l'interprétation musicale et de sa restitution esthétique
- -Analyser, déchiffrer, écrire, reproduire une grille ou partition ou œuvre musicale
- -Adapter le choix de matériel en fonction des besoins et/ou demandes et/ou moyens techniques à disposition
- -Choisir, créer et diriger une équipe de musiciens
- -Transmettre son savoir faire
- -Diriger/manager la mise œuvre d'un projet musical
- -Diriger/manager une équipe pluridisciplinaire
- -Créer et adapter un répertoire acoustique et/ou amplifié
- -Utiliser les techniques et outils de musiques assistées par ordinateur (MAO)
- -Comprendre et utiliser les différents contrôleurs et logiciels de musiques électroniques
- -Composer, arranger, improviser, harmoniser
- -Contrôler les techniques d'enregistrement, d'arrangements musicaux, de mixage et de mastering d'oeuvres musicales en studio et/ou en extérieur
- -Choisir le type de matériel adéquate à la diffusion et/ou captation sonore
- -Déterminer l'emplacement du matériel et assurer son installation
- -Maitriser les différentes techniques de sonorisations et de captations sonores
- -Optimiser le système de diffusion sonore
- -Démarcher activement pour l'obtention de contrats
- -Connaitre et appliquer les différentes règles/législations et acteurs de la chaine de production phonographique, des spectacles vivants, projets culturels et ses marchés connexes
- -Maitriser et respecter les lois du travail et de la santé régissant ses domaines et champs d'actions
- -Entreprendre selon les règles de la législation française
- -Construire et développer sa communication via le web et les réseaux sociaux
- -Travailler en adéquation avec les acteurs principaux et organismes relatifs au domaine des musiques actuelles et de la culture.

# PLAN DE FORMATION

Trois années de formation pour un total de 2160 heures découpées en 6 semestres. (Possibilité de n'effectuer que la première année = parcours hors Bachelor)

ANNÉE 1 : 780 heures de formation sur 30 semaines à raison de 26 heures par semaine.

ANNÉE 2 : 780 heures de formation sur 30 semaines à raison de 26 heures par semaine.

ANNÉE 3 : 600 heures de formation sur 30 semaines à raison de 20 heures/semaine.

	Unitée d'enssignement		Ann	ée 1			Ann	ée 2		Année 3				
	Unités d'enseignement		Credits	S2	Credits	S3	Credits	S4	Credits	S5	Gredits	S6	Credits	
	PERFORMANCE ARTISTIQUE													TOTAL
UE 1	Technique instrument	120	6	120	6	60	5	60	5	30	2	30		420
	Instrument secondaire					15	1	15	1					30
	Performance live/ Atelier de style	60	3	60	3	60	3	60	3	45	3			285
	Projet scénique coaching & arrangement live	15	2	15	2									30
	Identité/ Création/ Labo					45	2	45	2					90
	Electrolab					22,5	1,5	22,5	1,5	22,5	1			67,5
	FORMATION MUSICALE													
UE 2	Théorie appliquée + Ear training	30	2	30	2	22,5	2	22,5	2					105
	Harmonie	30	2	30	2	22,5	2	22,5	2					105
	Déchi ffrage	30	3	30	3	22,5	3	22,5	3					105
	Rythme	15	2	15	2									30
	TRANSVERSALITÉ Technique & Artistique													
	Musique Assistée par Ordinateur	22,5	2	22,5	2									45
	Analyse	22,5	2	22,5	2									45
UE 3	Production et Réalisation Studio (PROTOOLS)					45	3	45	3	45	3		2	135
023	Sonorisation Live					30	3	30	3	30	3			90
	Technique Video					22,5	1	22,5	1	22,5	2	22,5	1	90
	MAX MSP									30	3	30	1	60
	ENVIRONNEMENT & PROFESSIONNALISATION													
UE 4	Music Business & Législation	22,5	2	22,5	2	22,5	1	22,5	1					90
	Anglais professionnel	22,5	1,5	22,5	1,5									45
	Projet Professionnel Artistique									75	13	37,5	8	112,5
	Insertion Professionnelle (1 crédit = 12h)		2,5		2,5		2,5		2,5			180	15	180
TOTAL		390	30	390	30	390	30	390	30	300	30	300	27	2160
MI CREDITS			19		19		15		15					



# CONTENU PÉDAGOGIQUE

### <u>Unité d'enseignement 1</u>: PERFORMANCE ARTISTIQUE /922,5 heures.

TECHNIQUE / PERFORMANCE INSTRUMENT: cours par classe entière, par instrument. I Performance instrument : Cours collectif par instrument. Ce cours est destiné à l'application et mise en pratique des cours de technique. L'élève devra faire preuve de virtuosité, de rythme, de style, improviser, utiliser des effets en lien avec le style musical choisi par l'enseignant.

INSTRUMENT SECONDAIRE: Instrument secondaire: l'élève choisira l'apprentissage d'un second instrument à choisir entre guitare, basse, batterie, clavier ou chant.

PERFORMANCE LIVE / ATELIER DE STYLES: Cours de pratique musicale collective. Tous les musiciens travaillent ensemble un titre imposé par l'enseignant, correspondant aux différentes esthétiques et grands courants musicaux des musiques actuelles: Jazz, Pop,

Métal, Rock, Funk, Soul, Chanson, World, Urbain, Electro, etc...
Les élèves doivent maîtriser la polyvalence de toutes ces esthétiques et être capables de restituer parfaitement le titre puis de le faire évoluer tant dans l'arrangement, que dans l'interprétation et les différentes tonalités.

Répartis en 4 pôles distincts à raison de 2h/semaine/pôle. (4 ateliers de 2h / semaine).

1/ Pop, Rock, Blues, Electro

2/ Jazz, Fusion, World 3/ Funk, Soul, Urbain, Groove 4/ Hard-Rock, Metal, Djent

Chaque pôle sera programmé une fois par semaine à raison de 2 heures d'atelier. Les styles interprétés dépendront des spécialités des intervenants présents. il faudra choisir un pôle majeur lors du premier mois de présence et le garder toute l'année

ainsi qu'un pôle secondaire, qui lui, pourra changer à la mi-semestre.

## COACHING & ARRANGEMENT SCÈNE Coaching, arrangement, écriture.

Chaque élève de la classe devra participer à un « band » formé sous l'impulsion d'un chanteur ou instrumentiste.

le band devra proposer un titre de leur choix (reprise ou com position), correspondant à leurs inspirations esthétiques personnelles.

<u>IDENTITÉ / CRÉATION</u>: Ce cours, sous forme d'atelier de travail se compose en deux parties.

1/Première partie: découverte d'un titre/oeuvre mettant en valeur les qualités de composition/écriture et les spécificités liées à l'esthétique musicale du morceau ainsi que son identité dans le temps. Études de structures, de mélodies, de progression d'accords, de textes, d'arrangement...

2/Deuxième partie: les élèves devront créer un titre/oeuvre en lien avec le titre/ouvre ou artiste du jour. Il présenteront ensuite le résultat à toute la classe et ouvriront une discussion d'analyse.

<u>ELECTROLAB / BEATMAKING:</u> Apprentissage des différents contrôleurs tels que PUSH 2, Maschine, etc... en vue d'optimiser les compétences créatives et l'approche des méthodes de BeatMaking et des Musiques Electroniques studio+live. Théorie, culture et pratique des différents systèmes technologiques permettant la recherche, la mise en oeuvre et la création de sonorités électroniques.



### Unité d'enseignement 2 : FORMATION MUSICALE / 345 heures.

<u>THÉORIE / EAR-TRAINING</u>: Étude et l'apprentissage du codage musical : signes, termes, règles, conventions ...Reconnaissance des intervalles, développement de l'oreille, de la mémoire et de la voix.

HARMONIE: Principes de construction et d'enchaînement des accords dans les musiques actuelles. Connaissance des systèmes.

<u>DÉCHIFFRAGE</u>: Acquérir les réflexes pour lire, interpréter et écrire une partition.

RYTHME: Pour permettre à tous les musiciens d'acquérir la cohésion collective du rythme et la même connaissance de la pulsation rythmique.

# Unité d'enseignement 3 : TRANSVERSALITÉ technique et artistique / 465 heures.

MAO : Apprentissage et maitrise des logiciels LOGIC PRO, MAINSTAGE, REASON, ABLETON LIVE, etc... De l'environnement MAC à la création de cessions d'enregistrements, création live et multiples FX, mixage... élargissez vos capacités techniques et créatives.

<u>ANALYSE</u>: L'imagination, l'inspiration, le génie ne s'apprennent pas. Une analyse approfondie des morceaux du répertoire jazz, rock, variété etc..., permet de dégager des règles qui assistent et stimulent l'apprenti-compositeur dans sa démarche créative. De l'écriture à l'arrangement, tous les ingrédients au service de la création musicale.

<u>PRODUCTION & RÉALISATION STUDIO</u>: Cours magistraux avec tous les élèves. Théorie et pratique permettant l'acquisition de toutes les connaissances et compétences nécessaires à la prise de son en studio, à l'arrangement, au mixage et mastering via le logiciel PROTOOLS.

<u>SONORISATION</u>: Cours magistraux avec tous les élèves. Théorie et pratique permettant l'acquisition de toutes les connaissances et compétences nécessaires à la prise de son live et la diffusion sonore d'un spectacle vivant.

<u>TECHNIQUE VIDÉO</u>: Cours magistraux tous instruments confondus. Apprentissage ludique des techniques de captation vidéos orientées vers la diffusion sur les réseaux sociaux.

MAX FOR LIVE / MSP: Cours magistraux tous instruments confondus.Max/MSP est un environnement visuel pour la programmation d'applications sonores et interactives.Il s'agit en réalité l'association de deux logiciels:

MAX pour le contrôle en temps-réel d'applications musicales et multimédia interactives par événements MIDI.

MSP (Max Signal Processing), bibliothèque d'objets pour l'analyse, la synthèse et le traitement de l'audio en temps réel.

## Unité d'enseignement 4 : ENVIRONNEMENT ET

PROFESSIONNALISATION / 262,5 heures.

<u>MUSIC BUSINESS & LEGISLATION</u>: Cours magistraux, tous instruments confondus. Enseignement des règles et lois qui régissent l'environnement socio-professionnel de la musique et du spectacle vivant, de l'entreprenariat, du marketing, de la gestion de carrière, de l'auto-production, de la communication.

<u>ANGLAIS</u>: Apprentissage de l'anglais parlé et écrit, des termes professionnels et académiques.

COACHING PROJET ARTISTIQUE: Chaque étudiant développera son projet personnel/ professionnel via l'accompagnement d'un professeur qui aura été choisi selon le contenu du projet. Le professeur fera office de « manager » du projet et sera au service de l'étudiant. Il mettra en place une stratégie d'interventions pédagogiques sur-mesure pour finaliser artistiquement le projet. Les heures de cours exprimées sur le tableau sont un « portemonnaie » que l'étudiant et le manager utiliseront au choix pour booker les cours dont ils auront besoin (coaching, cours techniques, résidences, enregistrement studio.).





Tous les cours sont obligatoires. L'étudiant s'engage à être présent à chaque cours et faire preuve d'intérêt, de concentration et de participation. Chaque cours donne lieu à un travail personnel que l'étudiant doit effectuer en dehors de ses heures de cours.

Le travail personnel est essentiel à l'acquisition des compétences et à la progression technique et artistique.

Toute absence doit être justifiée. En cas d'absence injustifiée, d'après le règlement intérieur de l'école, l'étudiant se verra attribué un avertissement. Au bout de trois avertissements, l'étudiant sera convoqué à un conseil de perfectionnement, risquant l'exclusion temporaire et/ou définitive.

Chaque cours donne lieu à un suivi personnel de l'étudiant par l'enseignant.L'enseignant est en charge d'une veille continue de la progression de l'étudiant et de la bonne acquisition des compétences.

Les formations annuelles sont composées de 4 Unités d'Enseignements (UE) articulées sur 2 semestres.

Les évaluations et examens s'organisent, selon les cours et compétences visées, sous formes de questionnaires à choix multiples et/ou d'évaluations pratiques et/ou d'interrogations écrites et/ou orales. Tous les cours et matières enseignées sont évalués. Les évaluations ont lieu en fin de semestre.

Des évaluations continues sont également pratiquées tout au long de l'année selon la pédagogie appliquée par les différents enseignants.

Les moyennes de chaque cours sont calculées sur l'addition de :

- Notes de contrôles continus.
- Notes d'investissement personnel et de progression.
- Notes d'examens de fin de semestre.

<u>Validation d'une année</u>: La validation de l'année est conditionnée à une moyenne générale de 10/20. La moyenne générale est calculée sur le cumul des moyennes de chaque UE + la moyenne des épreuves devant JURY.

### <u>Obtention du diplôme</u> :

Les épreuves de diplômes se déroulent devant un jury composés d'intervenants de l'école et de professionnels des métiers visés.

L'obtention du diplôme est conditionnée à une moyenne générale minimale de 11/20 comprenant la moyenne de l'année + la moyenne des épreuves devant JURY:

### **ÉPREUVES FINALES JURY PREMIÈRE ANNÉE:**

Le candidat est noté sur 4 épreuves + la moyenne générale annuelle:

### Première épreuve :

Déchiffrage et repiquage instrumental. Déchiffrage : Le candidat doit interpréter un exercice en lecture à vue sur l'instrument. Il reçoit la partition 3 minutes avant l'épreuve. Le stagiaire est jugé sur la qualité de son déchiffrage ainsi que sur son point de rupture, la partition imposée étant à difficulté croissante. Repiquage : il sera diffusé un extrait ou titre musical. Le candidat aura 20 minute pour repiquer la partie correspondant à son instrument puis devra l'interpréter en live accompagné des autres instruments.

<u>Deuxième épreuve</u>: Live Performance. Le candidat doit interpréter un minimum de trois morceaux musicaux issus des du répertoire de l'année. Si le candidat présente plusieurs ateliers de styles la meilleure note sera retenue.

Le candidat sera jugé sur l'interprétation, la virtuosité et la bonne exécution des styles.

### <u>Troisième épreuve</u>: Projet Musical

Le candidat présentera un projet musical. Il sera responsable de toute la réalisation de sa performance scénique: partitions, choix des musiciens, répétitions, mise en scène, matériel spécial etc... Le candidat sera jugé, en tenant compte de l'instrument et du style de musique choisis, sur les critères suivants: musicalité, originalité, créativité, mise en place, dynamique, accompagnement, présence, improvisation, tenue et mise en scène.

Avant l'épreuve, le candidat devra remettre à chaque membre du jury la partition du morceau interprété.

### <u>Quatrième épreuve</u>: Dossier Projet Professionnel:

Durant sa formation, le stagiaire devra préparer un Plan professionnel et Business plan réaliste et prouver des démarches réalisées pendant l'année pour sa bonne exécution.

### ÉPREUVES FINALES JURY DEUXIÈME ANNÉE:

Le candidat est noté sur 3 épreuves + la moyenne générale annuelle:

### Épreuve Déchiffrage et repiquage instrumental :

Déchiffrage : Le candidat doit interpréter un exercice en lecture à vue sur l'instrument. Il reçoit la partition 3 minutes avant l'épreuve. Le stagiaire est jugé sur la qualité de son déchiffrage ainsi que

sur son point de rupture, la partition imposée étant à difficulté croissante. Repiquage : il sera diffusé un extrait ou titre musical. Le candidat aura 20 minute pour repiquer la partie correspondant à son instrument puis devra l'interpréter en live accompagné des autres instruments.

### <u>Épreuve créative en deux parties</u> :

- Création d'un score MAO/BEATMAKING (3 heures). Épreuve individuelle.
- Épreuve de création live/beatmaking/enregistrement en petites équipes de 3 à 4 musiciens sur un thème imposé.

4 heures de création puis restitution live. Chaque équipe devra présenter et expliquer sa démarche créative puis jouer en live sa création comportant des éléments de musiques électroniques et instruments réels.

<u>Épreuve LIVE</u>: Mise en place d'un set musicale live sous forme de concert où chaque stagiaire devra jouer au minimum sur trois titres dont au moins une création personnelle originale. COEFFICIENT 2

### ÉPREUVES FINALES JURY TROISIÈME ANNÉE:

Le candidat est noté sur 4 épreuves

Toutes les épreuves finales devant JURY devront porter sur le projet personnel artistique & le projet professionnel global de chaque candidats en vue de son insertion professionnelle immédiate.

### Première épreuve :

Réalisation studio comportant au moins 3 titres ou 15 minutes de musique avec réalisation de l'Art-work.

<u>Deuxième épreuve</u>: Business & print/ présentation orale et sur documents du plan de développement professionnel global\* ainsi que du projet artistique personnel\* (business plan + actions de community management + pages ou comptes web). + un EPK.

<u>Troisième épreuve</u>: Présentation live du projet sur un format showcase entièrement géré par le candidat et comportant au moins 3 titres ou 15 minutes de musique.

<u>Quatrième épreuve</u>: Le candidat devra faire preuve de 15 concerts/dates (sous conventions de stage ou dates rémunérées) à effectuer pendant et après sa formation dans un délai de 12 mois à compter du premier jour de formation dont au moins 6 dates avec le projet artistique présenté en jury.

\* Plan de développement professionnel global: comporte tous les aspects de carrière envisagés pour vivre de la musique et s'insérer professionnellement (Groupes divers, pédagogie, studio, etc...)

\*Projet artistique personnel: comporte uniquement la partie création/ réalisation personnelle du candidat entant qu'artiste identifiable.

**TITRE:** Musician Expert in Modern Music

### **HEURES DE FORMATION/ TARIFS:**

2160 heures sur 6 semestres.

7950€ TTC par année / Formation complète : 23850€ TTC

Frais de dossier et d'inscription : 280€ TTC

STAGE ENTREPRISE: 300 heures sur 6 semestres.

### **STRUCTURATION ET FINANCEMENT DE LA FORMATION:**

Formation professionnelle habilité à délivrer 2 titres RNCP. A ce titre, les stagiaires peuvent bénéficier de prise en charge partielle ou totale du coût de leurs formations. Renseignements auprès de notre secrétariat.

### **PUBLIC CONCERNE - PRÉ-REQUIS :**

Tout artiste, musicien, instrumentiste, chanteur, désireux d'enrichir son savoirfaire, ses compétences et ayant un projet d'insertion professionnelle sérieux et réaliste dans les métiers des musiques actuelles. L'entrée dans la formation se fera suite à une audition.

**AUDITIONS D'ENTREE:** Fixées sur rendez-vous (selon disponibilités du stagiaire)

### **OBJECTIFS DU STAGE:**

- Acquisition de compétences permettant l'insertion professionnelle dans le domaine des musiques actuelles amplifiées , de la création et de l'entreprenariat.
- Affiner des talents artistiques, enrichir le savoir, le savoir-faire, le faire savoir et le savoir-être.
- Découvrir des domaines annexes d'intervention artistique.

de 60 à 250 stagiaires.

### **ORGANISME DE FORMATION:**

MUSIC ACADEMY INTERNATIONAL Structure juridique : Société par Actions Simplifiée Non assujettie à la T.V.A N° Adhérent AFDAS : 2818 SIREN: 922 273 321 R.C.S. Paris



### **EST MEMBRE DU GROUPE**



MUSIC ACADEMY INTERNATIONAL 12 avenue du 20<sup>e</sup> Corps 54000 NANCY - FRANCE 03 83 89 70 70 info@maifrance.com www.maifrance.com



































